

## Conférence de Glasgow sur le changement climatique : Lundi 8 novembre 2021

La Conférence de Glasgow sur le changement climatique est entrée dans sa deuxième semaine. Le président de la COP 26, Alok Sharma (Royaume-Uni), a présenté les modes de travail prévus. Des consultations non officielles sur le financement ont eu lieu et le premier dialogue de haut niveau de la CMA sur le financement climatique s'est réuni. Des consultations informelles- informelles se sont tenues sur une série de questions tout au long de la journée.

### Bilan dirigé par la présidence

Le président de la COP 26, Sharma, a remercié les parties pour leur travail acharné au cours de la première semaine de la conférence.

Le président du SBSTA, Tosi Mpanu Mpanu (République Démocratique du Congo) et la Présidente du SBI, Marianne Karlsén (Norvège), ont décrit les questions transmises par les organes subsidiaires : l'Article 6; la transparence; les calendriers communs; les rapports du comité d'adaptation pour 2019, 2020 et 2021; l'évaluation des progrès accomplis, de l'efficacité et des performances du Comité de l'adaptation et de l'objectif mondial en matière d'adaptation; la composition du Conseil du Fonds pour l'adaptation; et les questions relatives aux mesures d'intervention.

Archie Young, présidence de la COP 26, a décrit les consultations qui seront entreprises sur les articles de la COP, de la CMP et de la CMA : les finances; la technologie; le Mécanisme de Développement Propre (MDP); le rapport du Comité de mise en œuvre et d'application de l'Accord de Paris (CMCEAAP); et le Mécanisme international de Varsovie pour les pertes et dommages associés aux impacts du changement climatique (MIV).

Sharma a décrit l'approche pour la semaine à venir, qui comprendra des négociations techniques, des consultations ministérielles et des consultations de la présidence. Il a énuméré la poursuite des négociations techniques sur : le cadre de transparence amélioré; l'adaptation, y compris les rapports du Comité de l'adaptation et l'objectif mondial sur l'adaptation; le Groupe Consultatif d'Experts (GCE); et le MIV, y compris les fonctions du Réseau de Santiago. Il a indiqué qu'il s'attend à ce que les travaux techniques soient terminés d'ici mardi 9 novembre.

Il a déclaré que les consultations ministérielles se concentreront sur des questions politiques importantes, dont, notamment :

- l'Article 6, mené par la Norvège et Singapour ;
- les calendriers communs, menés par la Suisse et le Rwanda ;
- le cadre de transparence renforcé, mené par Antigua-et-Barbuda et la Nouvelle-Zélande ;
- l'adaptation, y compris l'objectif mondial sur l'adaptation, mené par les Maldives et l'Espagne ;
- l'atténuation et le maintien de 1,5°C à portée de main, menés par la Grenade et le Danemark ;
- les pertes et dommages, menés par le Luxembourg et la Jamaïque ;
- le financement, mené par l'Égypte et la Suède ; et
- les liens pour assurer la cohérence entre les axes de travail, menés par le Costa Rica et le Royaume-Uni.

La présidence tiendra des consultations avec les chefs de délégation sur les décisions de couverture globales, la composition du Conseil du Fonds pour l'adaptation et les mesures de riposte.

La Guinée, au nom du G-77/CHINE, a mis l'accent sur le financement, y compris pour l'obtention d'informations du Comité permanent sur les finances, afin de constituer la base des processus de reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds vert pour le climat (FVC). Le délégué a également mis en exergue : la transparence, y compris la transparence du soutien; les pertes et dommages; et l'équilibre entre l'adaptation et l'atténuation. Il a souligné qu'un résultat qui ne fonctionne que pour les pays développés sera inacceptable.

Antigua-et-Barbuda, au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a appelé à garantir que les engagements et autres annonces soient crédibles et compatibles avec l'objectif de 1,5°C. La déléguée a souligné le manque d'ambition et la nécessité de mettre fin aux subventions accordées aux combustibles fossiles. Elle a remis en question le bien-fondé de l'inclusion du Réseau de Santiago dans les décisions de couverture globales, suggérant que cela pourrait « détourner l'attention » de l'accent mis sur l'obtention d'un soutien financier pour les pertes et dommages.

Le Bhoutan, au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a souligné que les décisions de couverture doivent inclure la nécessité d'un renforcement des contributions déterminées au niveau national (CDN) en 2022. Le délégué a souligné les priorités, notamment : l'objectif pour l'après 2025 et le financement des pertes et dommages; l'opérationnalisation et le financement du Réseau de Santiago; l'article 6; la transparence, avec des mesures de souplesse pour les PMA; l'objectif mondial d'adaptation; et les calendriers communs.

Le Pérou, au nom de l'ASSOCIATION INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARABES (AILAC), a salué l'approche proposée par la Présidence. La déléguée a souligné qu'un résultat équilibré doit inclure des progrès tangibles sur tous les aspects, en particulier sur l'objectif mondial sur l'adaptation, et que les décisions de couverture doivent sans équivoque augmenter l'ambition pour combler les lacunes relatives à l'atténuation, à la résilience et à l'architecture financière mondiale pour le maintien de l'objectif 1,5 ° C à portée de main.

Le Gabon, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné la nécessité pour les parties de l'Annexe I, de combler l'écart d'ambition pour l'après 2020, pour la CMA, de lancer l'opérationnalisation de l'objectif mondial sur l'adaptation, et pour les pays développés, de fournir des CDN ambitieuses mises à jour et révisées.

La Suisse, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), a exprimé son soutien général à la voie à suivre proposée, tout en notant que bien que les soumissions puissent être utiles, l'interaction est plus importante en ce moment. Le délégué a souligné l'importance d'avoir des règles strictes sur l'article 6, des obligations communes de soumission de rapports et un processus inclusif pour la détermination de l'objectif financier pour l'après 2025.

La Bolivie, au nom du GROUPE DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX VUES SIMILAIRES (PEDVS) a souligné que : l'équité et les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives (CBDR-RC) ne sont pas négociables ; les négociations techniques ont besoin de plus de temps avant que les questions soient confiées aux ministres ; et la santé des négociateurs est primordiale, exprimant sa préoccupation concernant les négociations de fin de soirée au milieu de la pandémie.

L'Arabie saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a déploré que toutes les parties n'aient pas négocié de bonne foi, certaines étant catégoriques en poussant certaines questions au niveau ministériel, et a rappelé aux parties la nécessité d'un processus transparent et dirigé par les parties. Le délégué a appelé à compléter le règlement de Paris de manière équilibrée, affirmant qu'il est inacceptable d'avoir des résultats substantiels sur certaines questions mais seulement des résultats non substantiels de haut niveau sur d'autres.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la COALITION DES NATIONS DES FORÊTS TROPICALES (CNFT), a souligné la nécessité de plutôt prendre en considération les zones d'atterrissage, que de répéter la rhétorique. Le délégué a indiqué qu'une part des recettes est insuffisante pour financer l'adaptation, et a mentionné l'écart quintuple entre les prix du carbone au Royaume-Uni et le prix offert pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) dans les pays en développement.

L'Inde, au nom du BRÉSIL, de l'AFRIQUE DU SUD, de l'INDE et de la CHINE (BASIC), a qualifié la COP 26 de « COP la moins accessible ». Le délégué a demandé un mandat au Comité permanent du financement pour travailler à une définition convenue au niveau multilatéral du financement climatique et a souligné, entre autres : la mise en œuvre de l'objectif mondial sur l'adaptation et le Réseau de Santiago pour les pertes et dommages ; et le besoin de catalyser le Fonds pour l'adaptation. Il a appelé à ce que les décisions de couverture respectent les principes de la Convention et de l'Accord de Paris, y compris l'équité et le RCMD-RC, et qu'elles évitent de renégocier les

questions réglées en vertu de l'Accord, notamment celles de savoir quels pays doivent assumer la responsabilité du financement et la fréquence des soumissions des CDN.

CLIMATE ACTION NETWORK a déploré la suppression des références aux droits humains et aux droits des peuples autochtones dans les conclusions du SBI sur l'action pour l'autonomisation climatique, et a appelé à la tenue de consultations avec la société civile sur les décisions de couverture. Le représentant a déclaré que le succès ou l'échec du financement des pertes et dommages sera le « test décisif » de la COP 26.

La CAMPAGNE MONDIALE POUR DEMANDER LA JUSTICE CLIMATIQUE a déclaré que 150 000 personnes ont défilé dans les rues de Glasgow pour exhorter les dirigeants à étayer la rhétorique par des actions concrètes. Le représentant a souligné la nécessité de « permettre aux observateurs d'observer » et d'intervenir, notamment dans les consultations sur les décisions de couverture.

LES ONG RECHERCHE ET INDÉPENDANTES ont déploré les limites imposées à l'accès des observateurs. La porte-parole a exhorté la présidence à suivre les bonnes pratiques en matière de santé publique, concernant la transparence des données de test de la Covid.

Les ONG SYNDICALES ont exhorté les parties à éviter de conclure des compromis qui seront regrettés plus tard, soulignant qu'une mauvaise décision sur l'article 6 saperait les objectifs de l'Accord de Paris.

Les ONG DE JEUNESSE ont exprimé leur frustration face aux multiples promesses contenant des failles qui rendent difficile la responsabilisation. Ils ont souligné que les jeunes doivent être autorisés à contribuer aux décisions de couverture, qui doivent garantir l'équité intergénérationnelle et de genre, et les droits des peuples autochtones.

Les ONG DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE ont souligné que les entreprises ont besoin d'un cadre efficace et prévisible pour innover, et se sont déclarées prêtes à contribuer à l'article 6, à la transparence, au cycle d'évaluation quinquennal des CDN, à la technologie, aux finances, à l'agriculture et à d'autres éléments.

Les AGRICULTEURS ont souligné l'importance de la participation active et de l'intervention de tous les observateurs dans la finalisation des décisions de couverture.

Les PEUPLES AUTOCHTONES ont déploré l'absence d'accord sur l'agriculture et ont souligné que ce point doit être reporté à la COP 27. La déléguée s'est dite préoccupée par les lacunes qui restent dans l'article 6, en particulier sur la sauvegarde des droits humains et des peuples autochtones, et sur les consultations au niveau national, infranational et local sur la conception des activités. Elle a déclaré que le mécanisme de règlement des différends de l'article 6 doit être un organe indépendant.

LES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET LES AUTORITÉS MUNICIPALES ont demandé que les gouvernements locaux et régionaux et les autorités municipales soient explicitement reconnus dans le préambule des décisions de couverture, conformément au préambule de l'Accord de Paris, qui reconnaît la coopération à plusieurs niveaux.

Le groupe FEMMES ET GENRE a déclaré que les droits de l'homme doivent être fermement protégés, en particulier au titre de l'article 6. La déléguée a souligné la nécessité pour le financement climatique de faire face aux pertes, aux dommages et à l'adaptation, et a rejeté la compensation des lacunes, les fausses solutions et les solutions technologiques non prouvées. Elle a fait

observer un rétrécissement de l'espace pour la société civile à la COP 26, faisant écho aux appels à l'accès aux consultations sur les décisions de couverture.

## **COP**

**Questions relatives au financement : Financement à long terme (FLT) :** Des consultations non officielles ont été co-moderées par Carlos Fuller (Belize) et Georg Børsting (Norvège), qui ont sollicité des avis sur le projet de texte de décision comportant deux options : une sur les discussions du FLT dans le cadre de la COP, et l'autre, sur leur clôture.

Les pays développés ont privilégié la deuxième option. L'un d'eux a déclaré que la COP devrait « prendre note » de la clôture des délibérations sur le FLT et a suggéré que les décisions précédentes stipulaient déjà la fin du mandat relatif à la question du FLT. Ils ont caractérisé des éléments de la première option, tels qu'une définition du financement climatique, comme étant hors de portée des discussions du FLT et faisant double emploi avec d'autres processus.

Les pays en développement ont souligné la nécessité de poursuivre les discussions sur le FLT afin de fournir un espace pour le suivi de la réalisation de l'engagement de 100 milliards de dollars, soulignant que l'engagement n'a pas encore été respecté et qu'il se poursuit jusqu'en 2025. Ils ont souligné l'urgence pour les pays développés de remplir leurs obligations et d'améliorer leurs efforts, en particulier sur l'adaptation et sur une finance basée sur des subventions.

Plusieurs pays ont appelé à la rationalisation des deux options, notant la convergence sur, entre autres, les références à des ateliers en session. Les co-facilitateurs ont encouragé les échanges informels entre les parties et élaboreront une nouvelle itération du projet de texte.

**Mise au point et transfert de technologies : Deuxième examen du Centre et du Réseau des technologies climatiques :** Au cours de consultations non officielles, le co-facilitateur Stephen Minas (Grèce) a présenté un projet de décision. De nombreuses parties ont accueilli favorablement le texte comme base de discussion.

Une partie a souligné que le financement projeté pour le CRTC sera insuffisant et a suggéré d'ajouter un libellé spécifique sur le renforcement des efforts du CRTC en matière de mobilisation de ressources et de diversification de ses sources de financement. Certains pays en développement ont remercié la République de Corée pour sa contribution au financement du CRTC, bien qu'il s'agisse d'un pays non visé à l'annexe II. Un autre pays, appuyé par plusieurs autres, a suggéré de préciser les défis auxquels le CRTC est confronté à trois égards, à savoir, les défis financiers, les défis de gestion et administratifs et les défis de l'amélioration des relations de travail avec les entités nationales désignées et les membres du réseau. Les consultations non officielles se poursuivront.

## **CMA**

**Questions relatives au financement : Nouvel objectif quantifié collectif sur le financement climatique :** Dans des consultations non officielles, le co-facilitateur Zaheer Fakir (Afrique du Sud) a présenté la deuxième itération du projet de texte des co-facilitateurs, qui comprend des sections portant sur le préambule, l'initiation, l'organisation de travail, le calendrier, les aspects de fond et les contributions. S'agissant de l'organisation des travaux, plusieurs options ont été énumérées, notamment la création d'un comité spécial, d'un groupe de travail spécial

ou d'un organe subsidiaire au titre de l'Accord de Paris, des ateliers en session, des dialogues ministériels de haut niveau et la nomination de deux champions de haut niveau.

Concernant l'organisation des travaux, les pays développés ont préféré des ateliers en session combinés à des dialogues ministériels de haut niveau, soulignant l'importance du pilotage politique. Les pays en développement ont exprimé leur préférence pour un groupe de travail ou un comité spécial. Un groupe de pays en développement, appuyé par d'autres parties, a qualifié les ateliers en session de ligne rouge, car les parties ayant de petites délégations auraient du mal à y participer. Certains pays en développement ont également soutenu les dialogues ministériels, exprimant toutefois leur inquiétude au sujet des champions de haut niveau.

Au sujet du calendrier de conclusion des travaux, les pays en développement ont suggéré 2023 et les pays développés ont préféré 2024.

Concernant les aspects de fond, les points de vue ont divergé sur la référence aux subventions aux combustibles fossiles. Un groupe de pays en développement a demandé de supprimer la référence, tandis qu'un pays développé a déclaré qu'il ne sert à rien d'augmenter le financement climatique si les pays continuent à fournir des subventions aux combustibles fossiles. Plusieurs pays développés ont souligné que la priorité est de s'accorder sur la mise en scène, et a déclaré que le texte sur les éléments de fond et les contributions est préjudiciable au résultat. Un groupe a indiqué que la distinction entre les pays en développement n'est pas acceptable. D'autres suggestions ont porté sur la mention des circonstances particulières de l'Afrique en termes de vulnérabilité au changement climatique, et sur les 1 300 milliards de dollars dont les pays en développement auront besoin pour l'atténuation et l'adaptation.

Concernant les contributions, un groupe de pays en développement a suggéré d'inclure les évaluations biennales du Comité permanent du financement des flux de financement climatique.

Les consultations non officielles se poursuivront.

**Premier dialogue ministériel de haut niveau sur le financement climatique :** Dans ses remarques liminaires, le président de la COP 26 Sharma a souligné que le financement est un pilier essentiel de l'Accord de Paris et a reconnu la nécessité de mobiliser des milliers de milliards, avec le secteur privé, pour répondre aux besoins d'adaptation des pays en développement, et pour progresser vers un accord sur un objectif de financement pour l'après 2025.

Concernant l'amélioration de la prévisibilité du financement climatique, les panélistes ont souligné: le besoin de données détaillées qui ventilent le financement de l'adaptation ; la clarté sur les types d'instruments, avec une préférence pour les subventions par rapport aux prêts ; des processus simplifiés et des délais de décaissement plus courts pour faciliter l'accès ; la participation de la communauté locale ; et des méthodologies claires pour le suivi des progrès, y compris à travers une définition convenue du financement climatique.

Concernant le financement de l'adaptation, les panélistes ont souligné, entre autres : les risques de catastrophe et l'assurance-récolte pour l'adaptation dans le secteur agricole ; des réformes réglementaires pour les pays en développement afin d'améliorer la mobilisation des ressources nationales ; l'intégration du dépistage de la résilience dans tous les secteurs ; et l'élimination des subventions aux combustibles fossiles, qui non seulement

favorisent le dérèglement climatique, mais constituent également une distorsion du marché, qui décourage le développement à faible émission de carbone.

Concernant les évolutions futures, les conférenciers ont indiqué que le financement doit provenir de toutes les sources, publiques et privées, nationales et multilatérales, avec l'ensemble du système financier et une combinaison de différents instruments nécessaires à la fourniture de financements à grande échelle. Un intervenant a exhorté à ne pas « compter les haricots » et un autre a insisté sur le fait que les chiffres sont importants, affirmant que les pays vulnérables ont accumulé des dettes pour se reconstruire après les catastrophes liées au climat, tandis que les pays développés ont pu canaliser des milliards de milliards vers un assouplissement quantitatif.

Les points récurrents dans les trois groupes de discussions comprenaient : la nécessité de combler le fossé de l'adaptation, en augmentant le financement de l'adaptation et en réduisant les obstacles à l'accès ; le rôle des finances publiques dans la « réduction des risques » des investissements et la mobilisation des financements du secteur privé ; et le passage d'approches basées sur des projets à des approches programmatiques pour le soutien des transformations sectorielles.

Dans ses réflexions de clôture, l'UE a souligné l'importance d'intégrer l'adaptation dans la planification du développement national. La FRANCE a appelé à rendre tous les flux financiers cohérents avec un développement sobre en carbone et a fait état de ses plans d'aide à l'action climatique assortis de co-avantages pour la biodiversité.

L'INDE a souligné que l'ambition des pays en développement dépend d'une fourniture de moyens de mise en œuvre adéquats. La CHINE a exhorté les pays développés à combler le vide afin d'atteindre leur engagement annuel de 100 milliards de dollars et d'améliorer la transparence du financement climatique.

Les ÉTATS-UNIS ont souligné l'importance de la réduction des investissements et des subventions pour les activités qui sapent les objectifs de l'Accord de Paris, notant que les ministres des Finances y ont un rôle essentiel. Le JAPON a évoqué les dialogues avec les pays bénéficiaires pour s'assurer que la fourniture de financements s'adapte à l'évolution des besoins, et a souligné la valeur des prêts concessionnels élevés avec de longues périodes de remboursement.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Patricia Espinosa, a appelé les décideurs à assurer un soutien financier accessible et adéquat à l'action climatique des pays en développement afin de réaliser la transformation nécessaire à la concrétisation de l'objectif de 1,5°C.

**Rapport du Comité de mise en œuvre et d'application de l'Accord de Paris :** Dans un groupe de contact, les coprésidents Arne Riedel (Allemagne) et Mme Kunzang (Bhoutan) ont présenté un projet de texte, en vertu duquel la CMA accueillerait, entre autres, les rapports des exercices 2020 et 2021 du Comité, adopterait le règlement intérieur du Comité et encouragerait le début de ses travaux. Les Parties ont accueilli favorablement le projet de texte comme base de discussion.

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a exhorté à reconnaître les défis auxquels le Comité a été confronté en raison de la pandémie et à préciser que le règlement intérieur à adopter concerne les dispositions institutionnelles, tandis que le Comité est toujours mandaté pour poursuivre l'élaboration des règles de procédure qui traitent d'autres questions, y compris celles liées à la motivation des décisions du Comité. L'ARABIE SAOUDITE,

la CHINE, l'UGANDA, SINGAPOUR, l'INDE et le GABON y ont apporté leur appui, soulignant que ces changements refléteraient les recommandations du Comité lui-même.

Le texte a été approuvé tel qu'amendé. Les coprésidents ont déclaré que le texte sera converti en projet de conclusions.

### *Dans les couloirs*

Un brouhaha renouvelé a rempli les salles du 'Scottish Event Campus' après la pause du dimanche. Un co-facilitateur financier a expliqué comment le whisky a besoin de bons ingrédients, de chaleur et de patience - trois éléments qui seront nécessaires alors que les délégués essaient de distiller la longue liste de textes encore devant eux comme ingrédients clés pour la semaine à venir.

Le président de la COP 26, Sharma, qui a occupé le devant de la scène dans le bilan de la présidence, lundi matin, a demandé la fin des discussions techniques d'ici mardi. Des négociations informelles- informelles se sont ensuivies, dans les salles de réunion ou dans la zone des réunions bilatérales située à l'arrière de la salle. Des pourparlers ministériels ont rapidement démarré. En signe de la nuit à venir, certains négociateurs financiers ont été vus en train de s'approvisionner en nourriture avant la fermeture des stands, pour la soirée.

Quatre heures étaient initialement prévues pour les travaux sur les puces publiées par la présidence pour ses décisions de couverture. Comme dans un bon verre, les consultations se sont concentrées sur l'équilibre : la Présidence a demandé des avis pour savoir si l'on pouvait parvenir à une harmonie entre l'atténuation, l'adaptation, le soutien, les pertes et dommages, et les autres éléments du projet d'éléments. Certains ont appelé à une rationalisation, exhortant les parties à ne pas renégocier l'Accord de Paris. De l'avis d'un délégué, la liste contenait trop d'éléments (et quelques ingrédients « aléatoires »). D'autres encore ont évoqué des éléments supplémentaires qu'ils souhaitaient voir inclus dans la décision de couverture. L'astuce avec une telle distillation est la bonne quantité de chaleur. Trop en mettre et les choses débordent. L'après-midi, la présidence s'est quelque peu relâchée, annulant la deuxième session de deux heures.

Les ingrédients d'un paquet de la COP 26 sont bien connus. Plusieurs questions sont sur la table depuis des années, comme celle de l'article 6. Les pays en développement réclament depuis longtemps le financement des pertes et dommages, et la parité entre l'adaptation et l'atténuation dans l'attention et dans le soutien. Les négociateurs peuvent avoir besoin de réduire les questions à l'essentiel, chose qui prend du temps lorsque l'on est plongé dans le processus, souvent lent, des négociations multilatérales.

Mais, les thèmes officiels de la journée était l'adaptation et les pertes et dommages – deux questions qui montrent que le temps presse pour certains mais qu'il est déjà épuisé pour beaucoup d'autres. Les personnes en première ligne du changement climatique ont partagé leurs histoires, de la perte de leurs maisons à l'élévation du niveau de la mer à celle pertes de leurs moyens de subsistance, qu'une sécheresse persistante peut entraîner. Dans l'intervalle, deux délégués de pays en développement ont fait part de leurs inquiétudes quant au fait que l'adaptation et les pertes et dommages pourraient être « rétrogradés » dans le paquet global de Glasgow. Bien qu'ils occupent une place prépondérante dans les décisions de couverture de la présidence, ces délégués espéraient « une substance pour leur propre article de l'ordre du jour, et non une déclaration politique faible ». Avec une pénurie de temps pour les plus vulnérables, il reste moins d'une semaine à la COP 26 pour tenir ce que l'ancien président Barack Obama a appelé 'la Promesse de l'Accord de Paris « de donner à notre planète une chance de se battre ».